

Pointe-à-Pitre, le mardi 2 juin 2026

AVIS AUX USAGERS N° 30 / 2026

Objet : Blocage de l'accès au port – Mouvement social de la pêche.

La Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les Usagers :

qu'un mouvement social de la pêche en cours depuis ce matin 7h. Un barrage obstrue le port rendant l'accès au chenal d'entrée du port impossible en entrée et en sortie.

La Capitainerie communiquera lorsque le chenal aura été libéré et la situation revenue à la normale.

Stéphane HANOT



Officier de Port Adjoint chargé du système d'information et des statistiques

Destinataires :

Usagers du Port - Personnel GPMG